

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 7 novembre dernier, a décidé d'octroyer aux adhérents **un avoir de 5 % sur le Chiffre d'affaires 2022.**

Cet avoir vous sera envoyé dans la **1ère quinzaine du mois de janvier 2023** et sera à déduire du montant de votre cotisation 2023.

Notre service comptabilité se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 02 47 37 66 76 – choix 3 Service comptabilité.

Nous vous prions d'agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de nos salutations distinguées.



APST37
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours
compta@apst37.fr
<https://apst37.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)